

COTISATIONS 2026 (agents ministères sociaux)

IMPORTANT : il ne sera plus accepté d'adhésions à l'Amicale après la date du 9 Février 2026.

*Sauf pour les agents arrivant en cours d'année jusqu'au 1er juillet 2026 (montant non proratisable)

Catégorie ou grade	Montant de la cotisation 2026
Apprenti	12€
Catégorie C	18€
Catégorie B	22€
Catégorie A	30€
Catégorie A + (dir/DAT/Att Princ)	42€
Retraité catégorie C	14€
Retraité catégorie B	18€
Retraité catégorie A	22€
Retraité catégorie A+	30€
Ayant droit	10 €
Enfant né en 2007 et avant	5 €

INSCRIPTIONS AU PLUS TARD LE :

9 FEVRIER 2026

=>Privilégiez le paiement par virement (indiquer en Libelle « adhésion » et votre nom) :

IBAN : FR76 1830 6000 1036 1205 9717 096

Si chèque, auprès des personnes suivantes :

DREETS cité administrative :

Laura LACAILLE, Virginie SIMON et Stéphanie VAQUÉ

DDETS cité administrative Rouen et site de Dieppe :

Mathilde BOIVIN et Mathilde DESCHAMPS

DDETS site du Havre :

Morgane LARCHER

**(Ne pas oublier de remplir la fiche de renseignements (dématérialisée)
qui est à envoyer sur la boîte mail de l'amicale**